

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'AUBERVACANCES-LOISIRS DU MERCREDI 24 JUIN 2020

ETAIENT PRESENTS :

Christophe Arab - *Représentant titulaire des parents*
Hassen Allouache - *Membre de droit*
Berrin Cetin - *Représentante titulaire des parents*
Sabrina Cherifi - *Représentante titulaire des parents*
Laurence Grare - *Adjointe à la Maire, déléguée à l'enfance, Membre de droit*
Florencio Martin - *Président, représentant titulaire des parents*
Lamia Rihani - *Représentante suppléante des parents*
Jacques Viguier - *Membre actif*
Antoine Wohlgroth - *Membre de droit*

ADMINISTRATION :

Célia Bacchini - *Directrice d'Aubervacances-Loisirs*
Camille Borgeais - *Responsable administrative*

ETAIENT REPRESENTES :

Tassadit Amrane - *Représentante suppléante des parents*
Marc Assalit - *Membre de droit*
Lelia Ben Cheick - *Représentante suppléante des parents*
Yonel Cohen-Hadria - *Membre adhérents collectifs*
Nicole Cossard - *Membre active*
Lionel Donnet - *Membre de droit*
Christophe Fasolato - *Représentant suppléant des parents*
Lydia Kerleau - *Membre active*

ETAIENT EXCUSES :

Joinna Ayed Khadra - *Représentante titulaire des parents*
Nabil Baziz - *Représentant suppléant des parents*
Zina Benidjer - *Représentante suppléante des parents*
Najate Bouddou - *Représentante titulaire des parents*
Aurélia Bresset - *Représentante titulaire des parents*
Dalila Halit Carta - *Représentante titulaire des parents*
Kahina Haouchine - *Représentante suppléante des parents*
Ibtissem Kabbaj - *Représentante titulaire des parents*
Vanessa Kenge Bikebi - *Représentante titulaire des parents*
Patrice Lavaud - *Membre actif*
Jacqueline Leguillard - *Représentante titulaire des parents*
Naoual Lesfar - *Représentante suppléante des parents*
Marc Meneghin - *Représentant suppléant des parents*
Guillaume Sanon - *Membre de droit*
Larissa Sarduy - *Représentante suppléante des parents*
Ryad Satouri - *Représentant suppléant des parents*
Khoukha Slamani - *Représentante suppléante des parents*
René Sylva - *Représentant suppléant des parents*
Naouale Zakhnine - *Représentante suppléante des parents*

Ordre du jour

- Approbation du dernier compte-rendu
- Centres de loisirs
- Centres de vacances
- Vote du tarif adhésion 2020-2021
- Clôture des comptes de l'exercice 2019
- Points divers

M. Florencio Martin ouvre la séance à 19h15.

Le quorum est atteint car 9 membres sont présents et 8 sont représentés.

M. Florencio Martin soumet le dernier compte-rendu à l'approbation du conseil.

Le compte-rendu est approuvé à la majorité des présents et représentés.

Il informe ensuite le Conseil que le point concernant la clôture des comptes de l'exercice 2019 ne pourra être abordé, le Commissaire aux Comptes n'ayant pas encore travaillé sur ce sujet.

Mme Laurence Grare prend la parole pour remercier les équipes d'Aubervacances-Loisirs pour leur engagement durant la période de confinement.

Mme Célia Bacchini prend la parole et fait un résumé de ce qui s'est produit depuis le 16 mars :

A partir du 16/03 : les structures de loisirs ont fermés mais 2 écoles ont ouvert pour les enfants de personnels ayants-droits. L'association a travaillé avec les équipes des centres de loisirs maternels afin que les animateurs puissent prendre en charge, par site, un public d'enfants mélangé (maternel et élémentaire).

Du 16 mars au 11 mai :

- Durant les vacances scolaires, une rotation d'animateurs a été mise en place pour permettre d'accueillir 10 enfants environ sur chaque site,
- Mise en place du chômage partiel par roulement avec une rémunération maintenue à 100%,
- Mise en place de télétravail avec le centre de loisirs virtuel sur notre page Facebook,
- Réduction du temps de travail lors de ces semaines travaillées. Les heures dues seront à effectuer à la rentrée,
- Temps de formation à distance sur des sujets primordiaux.

Durant cette période, 2 directeurs de structures ont été touchés par le COVID19. D'autres salariés ont été touchés de près notamment parmi leurs proches.

M. Christophe Arab déclare que le maintien de salaire à 100% est positif, certaines entreprises avec de nombreux moyens ne l'ayant pas fait.

Mme Célia Bacchini poursuit sa prise de parole :

A partir du déconfinement et dès qu'il a été possible de se rendre à plus de 100 km de chez soi, il a été demandé aux salariés de poser des congés.

Une 3^{ème} école a ouvert pour les enfants d'ayants-droits, avec une équipe d'animation en lien pour le temps après l'école.

A partir du 13 mai, les équipes ont préparé les structures de loisirs à une réouverture (rangement, aménagement en lien avec le protocole sanitaire, mise en place d'une signalisation). Nous étions dans l'attente des dates butoirs du Gouvernement.

Deux semaines plus tard, 14 groupes scolaires ont ré ouverts avec 50 enfants au total par groupe scolaire (élémentaire et maternel). Les structures de loisirs ont également rouvertes avec des capacités d'accueil réduites.

Le 22 mai, les écoles ont rouvertes normalement.

Pour conclure ce point, Mme Célia Bacchini signale que la principale difficulté rencontrée lors de cette période a été le manque de communication avec l'Education Nationale. Pour que les familles soient renseignées le mieux possible, il faut travailler ce point dans les années à venir.

Mme Sabrina Cherifi déclare qu'au collège les cours n'ont pas nécessairement repris.

M. Hassen Allouache lui répond qu'effectivement, suite à la découverte d'une fratrie ayant le COVID19 à Henri Wallon, l'Education Nationale a ralenti la reprise des cours au sein des collèges.

Il ajoute que depuis la réouverture des écoles à Aubervilliers, près de 80% des élèves sont retournés en classe.

Mme Célia Bacchini passe ensuite au point concernant le protocole sanitaire.

Elle signale que, si ce dernier a été assoupli sur certains points (plus de caisse de matériel individuel pour les enfants par exemple), il reste contraignant pour les enfants et les équipes :

- Respect de la distanciation de 1 m² à l'intérieur des locaux,
- Non brassage des groupes,
- Entre 16 à 20 enfants par salle avec 2 encadrants,
- Port du masque obligatoire pour les encadrants,
- Port de la visière obligatoire pour les enfants à l'intérieur et lors d'activités où la distanciation n'est pas possible.

Elle ajoute que pour l'été, les équipes devront respecter les consignes suivantes :

- Pas plus de 18 à 20 enfants dans un car,
- Non brassage des groupes,
- Créneaux réduits à la piscine municipale pour des groupes de 8 enfants,
- Accueil uniquement en journée complète avec repas.

Malgré ces contraintes, Mme Célia Bacchini informe le Conseil que l'association envisage d'organiser 2 journées à la mer (juillet et août) en partenariat avec le service roulage de la Ville.

Elle signale que la difficulté d'organisation se pose particulièrement pour le Dispositif 10-13 ans d'Aubervacances. En effet, le protocole sanitaire est plus strict pour les collégiens, notamment avec le port obligatoire du masque pour les jeunes lorsque le mètre de distance ne peut être respecté.

Actuellement, les locaux du Dispositif 10/13 ans sont relativement petits, les enfants ne mangent jamais à la cantine. Nous avons peu de contact avec les familles de l'antenne Joliot Curie, ce qui ne facilite pas les choses.

Mme Célia Bacchini signale que, quoi qu'il en soit, Aubervacances va faire le nécessaire pour que les enfants qui le souhaitent puissent être accueillis dans de bonnes conditions au sein des antennes Pont Blanc et Joliot Curie.

De manière plus globale, elle ajoute que l'association met en place un taux d'encadrement de 1 adulte pour 8 enfants cet été. Toutes les forces humaines vont être mobilisées.

M. Florencio Martin demande si l'on a d'ors et déjà une idée du surcoût pour l'association en lien avec la COVID-19 (taux d'encadrement, cars de location, masques et équipements divers...).

Mme Célia Bacchini répond qu'il est encore trop tôt pour avoir une estimation précise.

M. Hassen Allouache signale que, dans ce contexte, la Ville viendra abonder en cas de besoin.

En effet, l'enjeu de cette reprise et de cet été est de recréer du lien social et affectif, de promouvoir des vacances éducatives et saines.

M. Christophe Arab demande pourquoi, alors que l'activité de l'association a marqué l'arrêt pendant 3 mois, la Ville doit abonder. Il devrait y avoir sur cette période plus de recettes que de charges.

M. Florencio Martin répond que, sur cette période, l'association n'a perçu aucune recette des familles. A contrario, les charges en masse salariale subsistent.

Mme Célia Bacchini ajoute que la crise du COVID-19 a entraîné des dépenses non prévues telle que le paramétrage du logiciel paie. Si l'association a actuellement une petite marge, nous nous apprêtons à engager de grosses dépenses sur l'été.

Mme Célia Bacchini passe ensuite au point suivant à l'ordre du jour, relatif aux centres de vacances.

Elle signale que l'association a lancé un sondage auprès des adhérents « séjours de vacances » de l'association afin de recueillir les souhaits quant aux séjours, aux tranches d'âge.

Aujourd'hui, l'association ne regrette pas d'avoir maintenu ses séjours :

- L'association propose 240 places en séjour de vacances contre 484 l'année dernière,
- Les 3 séjours de 14 jours à Saint-Hilaire de Riez sont complets pour le moment,
- Les séjours de 6 jours à Saint-Hilaire se remplissent petit à petit,
- Les séjours à Saint-Jean d'Aulps pour les plus grands sont complets pour le moment,
- Les séjours à Vaudeurs pour les enfants en grandes sections de maternelles se remplissent petit à petit.

Mme Célia Bacchini passe ensuite au point centres de loisirs.

Elle informe le Conseil que l'association a dû mettre en place des réservations de places en centres de loisirs pour juin et les vacances d'été afin de pouvoir respecter les capacités d'accueil réduites des structures de loisirs.

Il a été décidé de privilégier, dans un premier temps, les familles dont les 2 parents travaillent (sur présentation de justificatif) ainsi que les familles dirigées par nos partenaires de la Réussite Educative et du CCAS.

Malgré toutes les initiatives prises en matière de communication avec les familles, il est évident que les informations ne circulent pas assez. L'association essaie de faire le maximum.

Elle ajoute qu'il n'y aura pas de mini-séjours ni de nuits campées pour les enfants des centres de loisirs cet été.

M. Jacques Viguié demande si les départs en centres de vacances vont se faire de la maison de l'enfance Jacques Solomon.

Mme Célia Bachini répond que les départs se feront à l'angle du groupe scolaire Quinet/Mathiez.

Mme Laurence Grare signale que le lieu de départ en centre de vacances est à revoir afin d'éviter les manœuvres de car relativement compliquées.

Mme Célia Bacchini souhaite ajouter une information concernant les centres de loisirs cet été. Les horaires ont été modifiés afin de garantir l'amplitude horaire légale maximum (9h30 durant les vacances) et d'éviter de doubler les effectifs adultes pour effectuer des roulements. De fait, les centres seront ouverts de 8h30 à 18h.

M. Florencio Martin passe ensuite au dernier point à l'ordre du jour, à savoir le vote du tarif adhésion. L'association propose le maintien de ce dernier.

Le maintien du tarif adhésion est approuvé à l'unanimité.

Compte-tenu du prochain deuxième tour des élections municipales, M. Florencio Martin remercie les représentants de la Ville dont c'est la dernière réunion.

Il clôt la séance à 20h40.